

**Fusion** ♦ Le producteur et réalisateur va accueillir l'école de cinéma de Noisy-le-Grand dans le cadre de sa Cité européenne à Saint-Denis. Rentrée prévue en 2012.

# Luc Besson enrôle Louis-Lumière

**P**our son projet de Cité européenne du cinéma, il manquait à Luc Besson la présence d'une école de cinéma de référence. C'est désormais

chose faite avec la signature, le 28 mai, de l'école Louis-Lumière de Noisy-le-Grand qui, selon sa directrice Francine Lévy, devrait entamer l'année scolaire 2012 à Saint-Denis

(Seine-Saint-Denis) où, si tout va bien, les travaux seront alors achevés.

**Équipement.** Bref rappel, cette installation répond à une logique de regroupement des professionnels de l'audiovisuel sur le site de l'ancienne centrale thermique, dans le quartier Pleyel, à Saint-Denis. La rénovation de l'immeuble industriel des années 30, confiée à l'architecte Philippe Robert, de l'agence Reichen et Ro-

**Le projet de rénovation entend conserver les espaces gigantesques du site où sont prévus neuf plateaux de tournage, des ateliers pour les décors, des boutiques, des restaurants...**

bert, entend conserver les espaces gigantesques du site où sont prévus neuf plateaux de tournage, des ateliers pour les décors, des boutiques, des restaurants et 23 000 m<sup>2</sup> de bureaux, dont une partie sera occupée par EuropaCorp, la société de production et de distribution de Luc Besson. A court terme, le projet espère non seulement capter l'intérêt des professionnels, mais également attirer, grâce à cet équipement de pointe, des productions étrangères en France. L'intégration désormais acquise de l'École nationale supé-

rieure Louis-Lumière, dont l'excellence est reconnue à l'échelle européenne, dans un cadre professionnel constitue évidemment une opportunité de taille pour les futurs étudiants de l'école.

Pour la Cité du cinéma, la présence de l'école est aussi une excellente nouvelle. D'abord parce que ce projet privé avait besoin du soutien de l'enseignement public. Ensuite car cela permet d'envisager la

mise en place d'accords de formation continue entre les professionnels installés sur le site et les étudiants de Lumière, ainsi que ceux de Paris-VIII et Paris-XIII. Enfin, ce

regroupement s'inscrit dans le cadre des projets déjà menés par le pôle de compétitivité parisien Cap Digital.

**Volonté.** Cette alliance entre public et privé a été soutenue par le ministère de l'Enseignement supérieur, ainsi que par le Centre national de la cinématographie (CNC) qui a effectué le rapprochement entre le projet Besson et la volonté de trouver de nouveaux locaux à l'école Louis-Lumière qui, toujours selon Francine Lévy, «souffrait d'être isolée à Noisy-le-Grand».

♦ S.Cul.

libération 15 juin 2009